



Arnaque ou pas arnaque a votre avis

Par **camocamo**, le **24/02/2015** à **14:15**

bonjour

je veux acheter un terrain agricole mais apparemment la personne qui le vend veut faire un bénéfice trop important dessus, il le vend 20 000€ alors que d'après le notaire il l'aurait acheté 3 à 4 fois moins cher il y a un an, donc dans ce cas il devrait reverser une partie de la somme à l'ancien propriétaire toujours d'après le notaire.

deux jours après, le propriétaire m'informe qu'il a changé de notaire et qu'il se met à baisser le prix (15000€) sous prétexte que le surplus irait à l'état (donc pas honnête de sa part) et a l'air pressé de prendre ce nouveau rendez-vous,

j'aurais voulu savoir à quel prix a-t-il le droit de le vendre sans reverser une somme à l'ancien propriétaire, quel plus-value a-t-il le droit de faire car j'ai l'impression que 15000 me paraît encore élevé.

merci à vous tous, je suis assez pressé
bonne journée